



Pro Santé Connect e-CPS

Stratégie d'évolution des
systèmes d'authentification des
acteurs de santé

Mars 2020

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Depuis 1997, distribution de cartes CPx

AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre



ORDRE DES SAGES-FEMMES
Fédération Nationale



Ordre National
des Ostéopates



ORDRE DES
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



ORDRE NATIONAL
DES PÉDICURES-PODOLOGUES



Ordre National
des Chirurgiens-Dentistes



Annuaire national de référence



Production



1,4 millions de CPx



Professionnels de santé

Depuis 1997, distribution de cartes CPx



PIN



Services de santé



Authentification forte
validée par l'ASIP Santé



Médico-social

Emergence de nouveaux usages

Proposer une solution...



Depuis 2019, activation d'e-CPS en ligne via CPx



Appli e-CPS



Activation en ligne



Appli e-CPS activée



A partir de T1 2020, activation d'e-CPS sans carte



Appli e-CPS



Appli e-CPS activée



Annuaire national de référence

Appli e-CPS activée



Pro Santé Connect



Pro Santé Connect réalise
l'authentification pour votre service

- ▶ Utilisation des différents moyens d'authentification, sans avoir à les développer
- ▶ Données d'identification issues de l'annuaire national de référence
- ▶ Jeton standard, protocole Open ID



Concepts : Fournisseur d'identité

Pro Santé Connect = fournisseur d'identité sectoriel
homogène dans son fonctionnement avec le système FranceConnect

Il permet aux utilisateurs

- D'attester de leur identité à partir **d'un référentiel opposable (<https://annuaire.sante.fr>)**
 - l'identité régalienne (nom, prénoms, date de naissance, sexe, lieu de naissance)
 - l'Identité sectorielle (identifiant national du PS, profession, rôle, secteur d'activité, etc.)

A noter : l'identité sectorielle contient les données nécessaires à la détermination des droits des utilisateurs par le service en ligne

- D'utiliser le dispositif d'authentification de leur choix parmi ceux acceptés par Pro Santé Connect :
 - carte CPS
 - e-CPS
 - À venir TOTP, OTP SMS, etc...
par exemple, en situation de mobilité, le PS pourra utiliser la e-CPS alors que dans son cabinet, la carte CPS présente dans le lecteur sera privilégiée

A noter : l'ajout/modification de nouveaux dispositifs d'authentification nécessitent plus de développement/ déploiement des fournisseurs de service

e-CPS est composé de deux éléments,

- un **dispositif d'authentification**

- sous la forme d'une application mobile (smartphone ou tablette)
- qui permet l'authentification d'un utilisateur sans utilisation de sa carte CPS sur smartphone, tablette ou PC

L'utilisateur doit saisir sur cette application mobile un code PIN pour répondre aux demandes d'authentification adressées au FI Pro Santé Connect

- un **portail d'enrôlement e-CPS permettant d'associer les terminaux mobiles à l'utilisateur**

L'enrôlement d'un terminal mobile est sécurisé par l'utilisation de la carte CPS



Le jeton d'identité contient les informations d'identité de l'utilisateur
identité régaliennne et identité sectorielle

- Données opposables qui proviennent du référentiel opposable des acteurs du système de santé

Identité régaliennne + identité sectorielle

- Conforme au standard OpenID Connect

mis en œuvre par France Connect

- Les bibliothèques standard OpenID Connect sont utilisables par les fournisseurs de service

La charge d'intégration est faible

Adapté aux nouvelles modalités d'exercice des PS

- Moyen supplémentaire d'authentification à la carte CPx et au Certificat logiciel de personne physique
- Utilisation des services sans poste configuré pour la lecture de la carte
- Autonomisation en cas de difficulté avec un moyen d'authentification
ex : oubli de code carte
- Ergonomie similaire pour tous les services



- Garantie que la personne qui se connecte fait partie de la sphère santé
- Délégation de la gestion de l'authentification
 - Garantie d'être conforme à la réglementation
 - Réduction des coûts



- Suppression des disparités de niveau d'authentification veille sécuritaire assurée par le fournisseur d'identité
- Authentification des personnes non équipées en carte – prévu début 2020
ex : médico-social

Éléments de calendrier

Pro Santé Connect
e-CPS

- T1 2019** ✓ Ouverture du Bac à Sable
- T2 2019** ✓ Mise en production de Pro Santé Connect / e-CPS
- T3 2019**
 - ✓ Support dédié
 - ✓ Expérimentation de Pro Santé Connect sur Infos Patient service en ligne géré par la CNAM
 - ✓ Mise en service de Pro Santé Connect sur TOPS service en ligne géré par l'ANS
- T1 2020**
 - ✓ Partage de jeton (SSO)
 - ✓ Renforcement de l'infrastructure
24h/24, 365j/an

- 2020**
 - ✓ e-CPS sans CPS
 - ✓ e-CPS Token
 - ✓ Mise à disposition d'autres moyens d'authentification



NOUS SOMMES ICI
WE ARE HERE

L'ANS met à disposition des organisations, industriels,...

- Un **environnement de test** - *bac à sable*
 - Pro Santé Connect dédié à l'intégration depuis le 29 janvier 2019
 - e-CPS en version bêta disponible sur le Google Play
 - Portail d'enrôlement e-CPS
- Un **mode opératoire** pour intégrer Pro Santé Connect
Continuellement mis à jour avec les retours
- Un **accompagnement technique et fonctionnel** pour l'intégration de Pro Santé Connect



<https://integrateurs-cps.asipsante.fr/pages/prosanteconnect/presentation-generale>

Les apports de la solution pour votre service





Pour toute question rendez-vous sur le site intégrateur <https://integrateurs-cps.asipsante.fr/accueil>